MATIN

La Dépêche
63e Année

HE

Le Petit Toulousain

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	1 An
France et Colonies	22 fr	43 fr.	82 fr.
Étranger	50 fr.	100 fr.	200 fr.

On s'abonne sans frais dans les Bureaux de Poste

Chèques postaux Toulouse { Abonnements 1617 / Publicité 1846

LA PUBLICITÉ est reçue aux bureaux et chez les correspondants de LA DÉPÊCHE, à Paris, 4, Faubourg Montmartre, à Marseille, 25, Quai des Belges; à Lyon, 282, Avenue Jean-Jaurès à Bordeaux, 61, Cours de l'Intendance, et dans les Agences de Publicité.

CENTIMES

SAMEDI 3 JUIN 1933

HOMMES ET CHOSES

Louis de Broglie à l'Institut

Je m'excuse d'écrire cet article avec quelques jours de retard, l'élection dont il s'agit datant du 29 mai et ayant été mentionnée dans *La Dépêche* du 30. Mais vraiment, le fait fut aussi peu tapageur que possible et sembla même accompagné d'exceptionnels sentiments de modestie. D'ailleurs, les élections académiques sont surtout précédées de quelque bruit lorsqu'elles doivent être disputées entre différents candidats. Or, ici, s'il y avait plusieurs candidats, il n'y avait pas cependant de véritable concurrence, et le fauteuil laissé vacant par la disparition d'Augustin Mesnager ne pouvait être attribué plus heureusement.

Albert Einstein au Collège de France et Louis de Broglie à l'Institut vont être événements étroitement associés dans l'histoire de la Science, encore que des causes bien différentes y soient intervenues.

Faut-il revenir sur les résistances rencontrées, en notre pays, par les Théories d'Einstein? En y ragardant de près, cependant, on percevait que ces théories ne faisaient que généraliser sans rien contrarier et qu'en outre elles n'étaient qu'une traduction, en langage physique, d'un langage mathématique qui, s'il n'était connu que de rares initiés, n'en existait pas moins depuis longtemps. Seulement, pour y regarder d'aussi près, il fallait faire des efforts que beaucoup jugeaient excessifs.

Depuis, avec M. Louis de Broglie, la mécanique ondulatoire est apparue en France sous des apparences plus ardues encore, tellement ardues, même, que lorsque je pense à la gravifique einsteinienne, telle qu'on pouvait la comprendre et l'enseigner vers 1920, elle me fait, à côté de la nouvelle mécanique, l'effet d'une reposante oasis. N'importe, cette mécanique n'a rencontré chez nous aucune opposition. Est-ce patriotisme? Peut-être. Toutefois, bien des barrages ont été emportés par le courant d'un progrès qui a, reconnaissons-le, des formes parfois [illegible] Un grand [illegible] Hilbe[illegible] l'analyse ardue et pénétrante [illegible] vient actuellement dans les nouveautés de la Physique théorique, aurait récemment déclaré que cette Physique devenait trop difficile pour les physiciens. Il ne m'est point prouvé que ceci ait été véritablement dit ou écrit, mais c'est fort vraisemblable, car voici un physicien et mathématicien français, M. Marcel Boll, qui émet une opinion analogue dans un ouvrage que j'ai sous les yeux. Je copie textuellement : « Il y a seulement trente ans, on pouvait être un physicien distingué en possédant les éléments du calcul infinitésimal, ou un brillant chimiste avec les rudiments d'arithmétique qui s'apprennent à l'école primaire. Le chimiste de demain devra faire table rase de son expérience quotidienne des objets usuels. » Voici bien, en effet, ce qui est nouveau en des sciences s'occupant essentiellement d'observations et de mesures. Le sens de ces mots change en des domaines que nos sens n'atteignent plus.

Le mètre, la règle divisée qui conditionnait autrefois toute mesure physique, n'est, à l'échelle intra-atomique, qu'un assemblage de corpuscules sans fixité; comment mesurer avec un tel objet. Le génie intervient; il s'attaque aux spectres des atomes et les projette sur la règle. Ce n'est pas *voir*, ce n'est pas *sentir* l'atome lui-même, mais c'est établir une *correspondance* entre le domaine sensible et le microcosme. La vraie science se fait avec de telles correspondances et peut-être n'y a-t-il que cela en elle. Chose curieuse, plus elle se hérisse d'équations d'une étude pénible, moins elle a de préventions contre la métaphysique, car elle n'est qu'images et l'on s'est aperçu que la métaphysique pouvait fournir des images utiles.

Des savants illustres ont repoussé des théories uniquement parce qu'elles avaient des contacts métaphysiques. Aujourd'hui, on reconnait qu'on ne peut s'interroger sur la structure de l'atome sans mettre en cause nos manières de connaître.

La figure et le mouvement ne suffisent plus à tout. Comme le remarquait Henri Poincaré, on ne peut se représenter quelques corpuscules intra-atomiques à l'instar de la matière ordinaire qui n'est cette matière que lorsque des nombres prodigieux de corpuscules peuvent intervenir. Les figures géométriques que nous traçons à l'encre, au crayon ou à la craie relèvent, de ce fait, d'un monde matériel déjà très complexe. Certes, on est tenté de dire qu'on peut concevoir des figures idéales non tracées et susceptibles d'être rapetissées tant qu'on voudra, jusqu'à ce qu'on puisse les loger dans l'atome. Le raisonnement est fallacieux, pour ne pas dire faux; les plus grands géomètres actuels le jugent tel et lui attribuent au moins deux immenses défauts. En idéalisant les figures, je ne puis m'empêcher de me les représenter, comme par la vue, et, de ce fait, je leur laisse un des attributs de la matière constituée. Il est plus mauvais encore de les rapetisser à l'envi en leur conservant une idée de *forme*. La forme est aussi un attribut de la matière constituée. De plus, rapetisser ou agrandir avec conservation de la forme, c'est admettre le fameux postulat d'Euclide, c'est faire de la géométrie euclidienne dans des mondes où jouent des formules très différentes de celles de cette géométrie.

De toutes parts, les notions spatiales demandent à être modifiées et généralisées. L'atome tend à devenir un univers élémentaire avec son espace propre, avec son temps différent du temps ordinairement défini dans le système solaire et si différent aussi du temps cosmique dans lequel les nébuleuses fuient ou semblent fuir. Qui ne voit maintenant que des objets de pensée [illegible] différents en appar[illegible] [illegible] d'une [illegible] trice, d'un même [illegible] digieux esprit d'extension.

Tels sont les domaines où se joue la belle intelligence de M. Louis de Broglie. De même qu'Albert Einstein a donné une vie physique à la géométrie si abstraite de Rieumann, il a fécondé l'analyse de notre grand Charles Hermite. Les étrangers, les Anglais, même les Allemands nous servent ici mieux que nous-mêmes; leurs traités de mécanique ondulatoire sont pleins d'équations et d'opérations *hermitiques*. Un ouvrage allemand récent fait la gloire de Stieltjes, disciple et collaborateur d'Hermite, Français et Toulousain d'adoption, qui fut l'un de mes prédécesseurs dans la chaire de calcul infinitésimal de notre Faculté des sciences.

Est-il nécessaire de rappeler que l'Institut a récemment accueilli M. Elie Cartan, incomparable créateur en matière de *groupes* de transformations, c'est-à-dire en matière de géométries nées tantôt dans l'abstrait, tantôt sous l'influence de nécessités physiques? La science actuelle, si elle fut desservie, en France, par certaines oppositions, prend maintenant de magnifiques revanches, dépassant les questions de personne. Mais comme, tout de même, elle ne peut être une pure abstraction et qu'il faut bien, en fin de compte, qu'elle soit représentée par des hommes, sachons rendre un éclatant hommage à ceux qui, comme M. Louis de Broglie, n'ont d'abord tenté qu'un élargissement de la Physique, qu'une conciliation entre ondes et corpuscules, pour aboutir à nous faire réfléchir sur la nature intime de la connaissance humaine.

A. BUHL,
Professeur à la Faculté des sciences de Toulouse.

apparait bien, désormais, n'avoir [illegible]ement réglés.

M. Léon Blum — lequel a, d'ailleurs, voté le budget par discipline de groupe — a fait dans son journal la déclaration suivante :

Le groupe, expression politique du parti, ne vote pas contre un budget, contenant ou ne contenant pas telle ou telle mesure présentée par tel ou tel ministère qu'il en parte ou lui déplaise. Les considérations de cet ordre ne peuvent fournir que des motifs accessoires et supplémentaires. La raison essentielle de décider est autre. Le groupe vote contre le budget, pris en soi, contre le budget considéré comme l'acte de reconduction par lequel le régime social actuel se délivre à lui-même les moyens de prolonger pendant un an son existence.

C'est clair. Les socialistes ne doivent pas, en tout état de cause, voter le budget et en le votant ils ont enfreint les décisions d'Avignon.

M. Blum ne demande pas de sanctions.

Mais M. Paul Faure, secrétaire général du parti, va plus loin et déclare :

Ainsi donc, malgré le conseil national de février, malgré le congrès national extraordinaire d'avril dernier, malgré l'ordre du jour voté par la C.A.P., dès qu'elle a connu les intentions de la majorité du groupe socialiste parlementaire, celle-ci vient délibérément de refuser de s'incliner devant la règle, la volonté et les décisions du parti.

L'heure est venue de choisir : Ou bien l'approbation catégorique de ceux qui ont été fidèles à la loi du parti et à la pensée des militants qu'ils ont mission d'exprimer et de défendre, ou bien suivre ceux qui prétendent accepter des mandats électoraux et qui, une fois élus, entendent se placer au-dessus des règles qu'ils avaient acceptées.

La réponse des militants n'est pas douteuse. Les hommes ne sont rien. Le parti est tout. Les hommes s'inclineront et le parti poursuivra sa route. Toutes les résistances seront brisées.

M. Paul Faure, disons-le tout de suite, ne croit pas à l'éventualité d'une scission au sens précis du mot. En d'autres termes, il ne pense pas que l'événement du congrès de Tours puisse se renouveler. Son sentiment est autre et pourrait se traduire ainsi : Les hommes qui ne voudront pas accepter la loi du parti résigneront leur mandat ou quitteront le parti. S'ils le quittent, M. Paul Faure ne semble pas croire qu'à leur suite ils entraînent assez de militants pour créer un nouveau parti. C'est en ce sens qu'il ne considère pas qu'une scission se produise.

De toutes façons, l'heure des décisions est proche dans le parti socialiste. On murmure même qu'un conseil national serait convoqué avant le congrès de juillet pour les prendre.

La riposte de M. Marquet

Les couloirs de la Chambre ont présenté une certaine agitation à la suite des articles parus dans « le Populaire » sous les signatures de MM. Blum et Paul Faure. Une trentaine de députés socialistes appartenant à la tendance majoritaire du groupe se sont réunis et ont examiné les suites à donner d'une part au vote émis par le groupe dans la nuit de mercredi à jeudi et d'autre part aux déclarations du secrétaire général du parti.

Les députés, n'ignorant pas qu'une soixantaine de demandes de contrôle étaient déposées contre eux, ont néanmoins résolu de persévérer dans leur attitude et à l'issue de la réunion, M. Marquet a fait des déclarations qui ex[illegible] semblent-il le sentiment de [illegible] majorité. Nous les [illegible] impartialité [illegible] abstenu de tous [illegible]aires mais le secrétaire général du parti n'a pas observé la même réserve. Il a déclaré dans une forme « militaire » que toutes les résistances seraient brisées. Il a ajouté les choses que vous savez. Est-ce ainsi vraiment qu'il convient de parler à des hommes qui, après la crise de 1920, n'ont pas ménagé leurs efforts pour reconstituer les Fédérations départementales et par conséquent le parti lui-même ?

» Si on voulait la cassure, si on cherchait la scission que par ailleurs on déclare impossible, on ne parlerait pas autrement. En vérité, on veut immobiliser le socialisme français. On veut lui imposer des formules rigides qui ne tiennent aucun compte des réalités. On veut empêcher l'effort réformateur de tous ceux qui rêvent de progrès social.

» Non, vraiment! Infliger le régime du knout à des hommes qui n'épargnent rien pour travailler au progrès démocratique et social est intolérable. C'est impossible à supporter. Les déclarations que l'on rapporte et les propos que l'on tient sont déclarations et propos d'inquisiteurs. Notre choix est fait!

» Certains déclarent que le fascisme est inévitable, qu'il faut rentrer dans l'opposition. Nous pensons, nous, que l'on peut réussir, qu'une politique démocratique peut triompher grâce à nous. Ce ne sont pas les injures et les menaces qui pourront nous faire changer le sentiment et qui pourront faciliter un rapprochement. »

Les déclarations de M. Marquet ont été, nous assure-t-on, mûrement réfléchies. Elles ont produit une vive impression dans les milieux politiques et d'aucuns pensent qu'elles prouvent nettement que la majorité du groupe parlementaire n'est nullement décidée à se soumettre. D'ici peu, par conséquent, on est autorisé à penser que de graves événements se produiront à l'intérieur de la S. F. I. O.

Après la manifestation

[illegible]

M. Jacquier, député, rapporteur gé[illegible]

22200169800

LE BILLET

LA CAMPAGNE AN[illegible]

On ne saurait trop s'élever contre les procédés employés par les dirigeants parisiens de la Ligue des contribuables, que nous nous gardons de confondre avec l'ensemble des adhérents à cette ligue. Leur campagne, plus que contestable dans certaines de ses prémisses, aboutit, en effet, à d'intolérables violences de langage qui ont déjà entraîné quelques gestes d'action directe, telles que la violation du domicile de notre ami M. Jacquier, rapporteur général du budget à la Chambre, justement entouré de l'estime et de la sympathie générales. Devant l'accumulation des faits, il est impossible de ne pas conclure qu'il y a là des menées fascistes cherchant à canaliser contre la République les mécontentements épars.

La raison invoquée est la nécessité d'économies, de compressions budgétaires, que nous sommes loin de contester. Mais comment se fait-il que ceux qui crient le plus fort, quand les dépenses sont ramenées à 49 milliards, n'aient rien dit quand sous les gouvernements de droite elles s'élevaient à 53? Comment se fait-il qu'ils aient si faiblement protesté quand une majorité réactionnaire aggravait chaque jour le déficit, et qu'ils s'insurgent contre la majorité de gauche qui, en moins d'un an, a réalisé plus de 10 milliards d'économies?

Ainsi la manœuvre politique apparaît en pleine évidence. Elle apparaît d'autant plus que les intérêts invoqués sont précisément les plus exposés par la tactique employée. S'imagine-t-on restaurer le crédit public en prêchant la grève de l'impôt, ramener la confiance en semant la panique, favoriser la reprise des affaires en jetant le trouble dans les esprits, la colère dans les cœurs, le désordre dans les réunions et dans les rues? Il n'y a qu'une explication à tant d'illogisme : ce sont les arrière-pensées fascistes des dirigeants, dont certains auraient beaucoup plus besoin de recevoir des leçons que d'en donner. Parmi ceux qui suivent ces agitateurs en s'imaginant défendre leur portefeuille sans arrière-pensées politiques, la plupart se ressai-

Les dispositions essentielles de la loi de finances

Paris, 2 juin. — Le « Journal officiel » a publié le 1er juin, avec quelques heures de retard, la loi de finances de 1933. En voici les dispositions essentielles :

LA GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT

Par extension des mesures déjà prises instituant la [illegible] l'externat dans [illegible] de six[illegible] et [illegible] de toutes les [illegible] l'enseignement secondaire de l'Etat, les rétributions scolaires de l'externat simple cesseront d'être perçues à dater du 1er octobre 1933 pour les élèves de troisième, seconde, première, mathématiques et philosophie des mêmes établissements, ainsi que pour les élèves des cours préparatoires aux écoles des Arts et Métiers rattachés aux lycées et collèges qui donnent l'enseignement du second degré.

LA DECLARATION DES SIGNES EXTERIEURS

Dorénavant, les contribuables sont tenus de mentionner dans la déclaration annuelle de leur revenu les éléments ci-après énumérés : Loyer (charges comprises) ou valeur locative et adresse de l'habitation principale, des résidences secondaires permanentes ou temporaires en France ou hors de France et de leurs dépendances; domestiques du sexe féminin; domestiques du sexe masculin; voitures automobiles de tourisme et puissance de chacune d'elles, yachts de plaisance, port d'attache et puissance ou nombre de tonneaux de chacun d'eux; aéronefs de tourisme et puissance de chacun d'eux; situation et contenance des chasses possédées par le contribuable ou dont il a des parts ou des actions; écuries de courses avec le nombre de chevaux.

Les éléments à retenir sont ceux dont le contribuable et les membres de sa famille ont disposé pendant l'année précédente.

En ce qui concerne les éléments que les contribuables n'ont eu à leur disposition que pendant une partie de l'année, la déclaration indique les dates des changements. Toute omission ou inexactitude dans la déclaration des éléments ci-dessus donnera lieu à l'application d'une amende prévue.

L'AMNISTIE FISCALE

Ne donneront lieu ni à pénalités fiscales, ni à poursuites correctionnelles, ni à la nullité édictée par l'article 7 de la loi du 27 février 1912 les omissions ou insuffisances de déclaration en matière d'impôts sur les revenus, de taxe sur le chiffre d'affaires ou de taxe de remplacement de mutations à titre onéreux ou gratuit ou d'avoirs à l'étranger qui auront été préalablement à l'ouverture de toute procédure administrative ou judiciaire spontanément réparées avant le 1er juillet 1933.

LES TAXES POSTALES

Dans le régime intérieur, ainsi que dans les relations franco-coloniales et intercoloniales, les taxes postales des objets de correspondance désignés ci-après sont modifiées comme suit :

a) Imprimés présentés à l'affranchissement en numéraire ou affranchis au moyen de timbres-poste oblitérés d'avance ou d'empreintes de machines à affranchir déposés en nombre au moins égal à mille triés et enliassés par département et par bureau de distribution : Jusqu'à 10 grammes, 10 centimes[illegible]